

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juin 2014 - Convocation du 04 juin 2014

L'an deux mille quatorze le dix juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire Laurent ALBEROLA.....

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :.....

Présents : MM. ALBEROLA Laurent – CAZALIS Didier – M. GAUBIAC Laurent – MME BARRAL Sandrine – CHASSAING Géraldine – GUENIOU Patricia – CURTON Patricia – LOUETTE Dominique – VIDAL Ingrid.....

Absents : SCHMITTER Cédric – GOUMENT Jérémy.....

Secrétaire de séance : Mme BARRAL Sandrine.....

Approbation séance du 26 mai 2014 :

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 26 mai 2014. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès verbal de la séance du 26 mai 2014.

Désignation d'un délégué à la Commission Intercommunale des Impôts

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier de la Communauté de communes expliquant que suite aux récentes élections municipales il y a lieu de renouveler la Commission Intercommunale des Impôts. Le conseil municipal a désigné comme commissaire à la Commission Monsieur Didier CAZALIS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la désignation de Monsieur Didier CAZALIS comme commissaire à la Commission Intercommunale des Impôts.

Autorisation générale de poursuites au profit du comptable.....

Monsieur le Maire rappelle que par arrêté préfectoral en date du 29 octobre 2012, les services de l'Etat ont notifié que « *les fonctions de comptable de la Commune de Brouzet les Quissac sont assurées par le comptable public de Saint Hippolyte du Fort* ».

Il ajoute que suite au renouvellement général des élus municipaux et communautaires, Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser de manière permanente le comptable public assignataire à poursuivre le recouvrement de tous les titres quelle que soit la nature de la créance et la nature des poursuites.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'autorisation octroyée de manière permanente au comptable public assignataire pour poursuivre le recouvrement de tous les titres quelle que soit la nature de la créance et la nature des poursuites

Désignation des délégués à la Commission Communale des Impôts

Monsieur le Maire donne lecture du courrier des services des Finances Publiques relatif à la désignation d'une liste de commissaires pour la Commission Intercommunale des Impôts.

Le conseil municipal a désigné comme commissaires à la Commission Communale des Impôts :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commissaires domiciliés hors de la Commune et inscrit aux rôles des impôts locaux de la Commune	
PHILIP Christophe	BANIER François-Marie
PAGES Eric	ROQUE Jean-Michel
Commissaires domiciliés dans la Commune	
ALBEROLA Laurent	MAUREL Jean-Marie
CURTON Patricia	DAUDÉ Claude
CAZALIS Didier	FEUILLADE Vincent
BARRAL Sandrine	DESROQUES Christian
BALES Julie	LOUETTE Dominique
GAUBIAC Laurent	LAURENS Thérèse
NATHAN Lisbeth	DAUDÉ Denise
CREMIER Corinne	HUGUET Patrick
Commissaires domiciliés dans la Commune et propriétaires de bois et forêts	
GUISSART Benoît	CHAPON Bernard
LEENHARDT Bernard	LEENHARDT Marie-France

Questions diverses

- Conseil Municipal des Enfants : il est proposé que ce conseil soit composé de membres âgés de 10 à 15 ans élus pour un mandat de deux ans renouvelables. La délibération sera prise au prochain Conseil municipal.
- Plantations : les personnes contactées pour aider à la plantation des espèces ont données des réponses positives. Il a été décidé qu'il serait préférable de les planter en septembre – octobre au lieu de juin.
- Cambriolages sur la Commune : de nombreux cambriolages ont eus lieu sur la commune ces derniers mois. Un courrier sera distribué aux habitants en leur demandant d'être vigilants et en les incitant à relever le numéro d'immatriculation de toute voiture suspecte et contacter la gendarmerie pour qu'ils effectuent un contrôle d'identité.
- Fête du Village : elle sera évoquée au prochain Conseil Municipal qui décidera du choix de l'organisateur, du jour et du déroulement de la Fête.
- Monument aux morts : il a été décidé de relancer les devis.
- Une demande pour l'installation d'un camion pizza sur la Commune va nous parvenir. Ce sera délibéré au prochain Conseil municipal.
- Licence IV : le Conseil Municipal approuve le principe du prêt à titre payant de la licence IV. Les modalités financières seront déterminées au prochain Conseil.



DEPARTEMENT DU GARD

MAIRIE

30260

BROUZET LES QUISSAC

Séance levée à 21h45

Les conseillers

Le Maire,

Laurent ALBEROLA

